



International Organization for Migration (IOM)
Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Organización Internacional para las Migraciones (OIM)

TERMES DE REFERENCE

(HT10-AMD-2023-003)

1. Contexte

La Mission en Haïti de l'Organisation Internationale pour la Migration (OIM) est en train de mettre en œuvre plusieurs projets d'assistance aux migrants et/ou des personnes déplacées internes (PDI).

Un des principaux objectifs de ces projets consiste à fournir à ces personnes des services médicaux essentiels, consistant des consultations avec des spécialistes de la santé et le paiement de traitement médical des personnes critiques (opération chirurgicale)

Les fournisseurs de service devront s'assurer de fournir des services d'assurances médicales en permettant aux bénéficiaires de consulter des médecins spécialisés, de faire des examens médicaux, de fournir les médicaments de base et de faciliter les opérations chirurgicales si nécessaire

2. Qualification des participants

Pour être qualifiées, les parties intéressées doivent satisfaire les exigences minimales ci-dessous :

- Être une Organisation non-gouvernementale locale ou internationale, régulièrement enregistrée auprès du gouvernement Haïtien ; en tant qu'entité seule ou associée au sein d'une co-entreprise ;
- Disposer d'au minimum trois (3) années d'expérience dans la mise en place de projets similaires dans des zones à réalités socio-économiques et politiques de non-droit ;
- Avoir quatre (4) années de travail en Haïti (pour les ONG internationales intéressées) dans le domaine d'appui aux activités génératrices de revenus et la formation professionnelle ;
- Démontrer la capacité administrative pour exécuter le projet ;
- Avoir une maîtrise du français et du créole.

L'OIM se réserve le droit d'exiger des soumissionnaires d'autres documents pour prouver leurs qualifications.

3. Activités à réaliser et bénéficiaires

Le fournisseur de service devra assurer le suivi rapproché des activités et de leur mise en œuvre globale pour apporter une assistance à 500 personnes (soumis par l'OIM) à Port au Prince et possiblement autres départements (à définir) pour un an.

Les principales activités seront :

- La consultation médicale et la fourniture de médicaments de base adapté
- Les soins d'hospitalisation et de Chirurgie
- Les soins de médecine préventive et de santé publique
- Les examens médicaux

Sur la base de ces activités, un rapport détaillé devra être partagé sur le nombre de personnes consultée, ou ayant reçu un appui médical par sexe et par tranches d'âge pour évaluer l'impact de l'activité et partager des photos pour faciliter une vision globale des activités.

Le fournisseur de service devra effectuer ces activités pendant 12 mois (à partir de signature du contrat).

4. Echancier d'exécution

L'OIM prévoit de réaliser cette assistance dans un délai de 12 mois. Le fournisseur de service devra soumettre, comme faisant partie intégrante de son offre, le calendrier des activités à réaliser. L'implémentation de ce projet devra se faire du 20 novembre 2023 au 19 Novembre 2024.

5. Suivi du Projet

Le fournisseur de service sera monitoré par l'unité Protection de l'OIM impliquée dans la mise en œuvre de ces projets.

6. Présentation des Offres et Termes de Paiement Préférés

Le fournisseur de service doit *obligatoirement* soumettre le budget global incluant les rubriques suivantes :

- a) Les frais de service fourni par bénéficiaire en fonction du type de service procuré (consultation, médicaments, laboratoire, opérations)
- b) Les différentes sections relatives aux dépenses prévues
- c) Le paiement se fera en 3 tranches.

Les termes de paiement seront effectués selon les modalités de paiement mentionné dans le contrat de service en accord avec le partenaire choisi après soumission du rapport de l'activité du projet. Toutefois, l'organisation doit avoir des fonds disponibles pour pouvoir engager les dépenses.

7. Langue Officielle de l'Appel à proposition

La langue Officielle de cet Appel d'offres est le français. Tous les documents émis par l'OIM ou soumis à l'OIM, incluant les offres officielles doivent être en français. Tous les échanges, les correspondances, les réunions avec l'OIM devront se faire en français. L'activité se fera en créole pour faciliter le public ciblé.

8. Soumission des offres

Le fournisseur de service soumettra sa proposition sous pli cacheté avec pour objet « *Nom de votre organisation - Proposition pour l'assurance des personnes vulnérables* », avant la date du 10 Novembre 2023 à l'adresse de l'OIM Tabarre, ou par email sur albalde@iom.int et marbarry@iom.int

9. Les critères de selection

- Preuve d'inscription 15%
- Présence ou expérience préalable en Haïti. 15%
- CV des membres de l'équipe médicale, médecin généraliste, médecin chirurgien, pharmacien, laboratoire.30 %
- Solidité du plan de travail. 25%
- Prise en compte adéquate de l'équité genre 15%